

FEDOM

# Commission Économique



## DÉBUT

30/11/2026

## FIN

30/12/2028

## DURÉE

2 ans

## RÉUNIONS

4

### MISSION DE L'INSTANCE

- Traiter les sujets relatifs à la mise en œuvre des dispositifs économiques et fiscaux applicables aux entreprises ultramarines ; - Assurer un suivi et une veille permanents des évolutions du cadre normatif applicable aux entreprises ultramarines ; - Faire, mener et diligenter des études d'experts afin d'affiner ses argumentaires techniques ; - Formuler sur la base de cette expertise technique « en flux tendu » et lors des grands rendez-vous législatifs (PLF, PLFSS notamment) les propositions les plus adaptées au maintien et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises ultramarines et plus généralement au développement économique des territoires.

## VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

### MISSIONS

- Représenter le MEDEF Guyane au sein de la Commission Économiques de la FEDOM, contribuer à l'élaboration des positions communes aux organisations patronales ultramarines et porter les spécificités des entreprises gyanaises auprès des instances nationales.

### ENGAGEMENTS

- Participer aux réunions (visio et/ou présentiel) de la Commission Économique de la FEDOM.

### ÉLIGIBILITÉ

- Être désigné par le MEDEF Guyane pour représenter l'organisation au sein de cette instance de la FEDOM.
- Être adhérent MEDEF Guyane
- Être à jour de cotisation

### PROFIL RECHERCHÉ

Être adhérent MEDEF Guyane. Chef d'entreprise avec une vision stratégique des enjeux économiques ultramarins. Intérêt marqué pour les politiques économiques et fiscales. Capacité à analyser des dossiers techniques et à formuler des propositions argumentées. Disponibilité pour participer aux travaux de la commission.

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### LIEU

#### PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- CV